



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique des transports

Question au Gouvernement n° 657

Texte de la question

VILLES MOYENNES

M. le président. La parole est à M. Michel Roumegoux, pour le groupe UMP.

M. Michel Roumegoux. Monsieur le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer, or « s'équiper pour ne pas courir le risque de devenir une région périphérique, voire marginalisée », telle est l'« ardente obligation » que vous avez très justement identifiée au sujet de la place de la France en Europe.

A fortiori, quelle sera demain la place des régions mal desservies sur le territoire national ?

L'aménagement du territoire national, on peut le subir ou décider de l'orienter et, chacun le sait, les infrastructures suscitent le développement. Les choix qui seront faits en la matière seront déterminants.

A l'heure de la nécessaire décentralisation, faut-il continuer d'accélérer le développement concentrique des métropoles régionales qui n'ont besoin de personne et qui sont de véritables aspirateurs des campagnes voisines, campagnes qui seront au mieux de grandes banlieues dortoirs avec toutes les difficultés que l'on connaît : pollution, insécurité, allongement continu du trajet entre le domicile et le lieu de travail ?

En offrant toujours plus d'infrastructures aux métropoles déjà bien desservies, on ne fait qu'accroître les concentrations d'activités et de populations.

La logique d'une politique de transports ne peut se limiter aux seuls flux à grande vitesse, même si l'attractivité des territoires est largement conditionnée par leur qualité, en particulier de desserte. N'est-il pas temps d'imaginer une organisation en réseau régissant les échanges métropoles régionales-villes moyennes ?

Je n'ai pas, contrairement à l'opposition, l'angélisme de penser que l'on peut financer le développement de tout le tissu interstitiel. Mais n'est-il pas temps de favoriser prioritairement le développement des villes moyennes, qui constituent sans doute aujourd'hui la dernière chance du monde rural et qui seraient ainsi les catalyseurs d'un nouvel aménagement du territoire plus équilibré et plus vivant ?

M. le président. Posez votre question, monsieur Roumegoux !

M. Michel Roumegoux. Monsieur le ministre, le Gouvernement a préconisé à plusieurs occasions l'expérimentation et l'évaluation des résultats. Etes-vous prêt, à ce titre, à faire bénéficier d'un effort d'équipement en infrastructures quelques villes moyennes tests, pôles émergeant de leurs potentialités intermodales, afin qu'elles atteignent la taille critique nécessaire pour constituer de nouveaux pôles d'équilibre, gages de développement durable ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer.

M. Gilles de Robien, ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer. Monsieur

le député, la question des dessertes entre les villes moyennes et les métropoles régionales est très importante. Elle a été peu abordée lors du débat qui s'est tenu ici même la semaine dernière, mais qui a abouti à certaines conclusions que je voudrais rappeler.

Premièrement, la France est relativement bien équipée, mais si elle ralentissait son effort d'équipement, elle risquerait très vite, avec l'élargissement de l'Europe aux pays de l'Est, de ne plus jouer son rôle de coeur de l'Europe. (*« C'est vrai ! » sur quelques bancs du groupe socialiste.*) Il faut donc continuer d'équiper notre pays.

Deuxièmement, il faut continuer d'équiper la France dans un esprit de développement durable, avec des équipements pérennes qui respectent évidemment la qualité du territoire que les infrastructures traversent.

Troisièmement, il faut une ressource, et une ressource pérenne, de façon à éviter les à-coups.

Quatrièmement, il faut trouver des montages financiers alliant, par exemple, le partenariat public-privé.

Cela dit, les équipements nationaux et européens ne peuvent prendre leur sens que s'ils sont relayés par de bons équipements locaux et de proximité.

Donc, je vous rejoins tout à fait quant à l'importance d'une desserte entre les métropoles régionales et les villes moyennes comme Cahors. D'ailleurs, l'autoroute A 20 et la modernisation du réseau ferré vous aideront à équiper ce réseau « interstitiel ».

Quant à l'expérimentation, j'y suis bien entendu favorable dans le cadre de la décentralisation. Le CIADT d'hier a évoqué le rééquipement industriel de certaines régions et villes moyennes. Nous avons tout à gagner à adopter la même démarche pour les infrastructures. Dans les deux cas, c'est l'emploi qui gagne. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Roumegoux](#)

Circonscription : Lot (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 657

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 mai 2003